

4K HORIZON

Société par actions simplifiée (SAS)

au capital social de 1000 €

17 RUE RICHARD STRAUSS 95520 OSNY

RCS PONTOISE 989319124

(la « Société »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Le 08/11/2025

Les associés de la Société (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** »),

ont pris les décisions suivantes :

Décisions

Décision 1

Il est pris acte par les Associés du transfert du siège social de la Société, qui sera désormais situé au 1 Rue Marguerin 75014 Paris, en remplacement de l'ancien siège social, situé au 17 RUE RICHARD STRAUSS 95520 OSNY à compter du 10/11/2025.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 2

Il est pris acte par les Associés de la cessation des fonctions de Directeur Général de Ilham Kouddane Ep Khoury, pour cause de révocation en date du 21/08/2025.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 3

Il est pris acte par les Associés de la modification de la date de clôture du premier exercice social de la Société qui sera clôturé le 30 Juin 2026 au lieu du 31 Décembre 2026.

Les exercices suivants seront clôturés chaque année le 30 Juin.

Ce changement intervient pour le motif suivant : saisonnalité de l'activité exercée.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 4

En conséquence du transfert de siège social objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par les Associés de modifier l'article relatif au siège social dans les statuts de la Société.

En conséquence du changement de la date de clôture de l'exercice social de la Société, objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par les Associés de modifier l'article relatif à l'exercice social dans les statuts de la Société.

En conséquence de la démission du Directeur Général, objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par les Associés de modifier l'article relatif aux dirigeants dans les statuts de la Société.

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 5 : Pouvoir

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

Vincent Khoury, associé(e)

Vincent Khoury

✓ Certifié par  yousign

Ilham Khoury, associé(e)

Ilham Khoury

✓ Certifié par  yousign

Rayan Khoury, associé(e) mineur, représentée légalement par Ilham Kouddane et Vincent Khoury

Vincent Khoury

✓ Certifié par  yousign

Ilham Khoury

✓ Certifié par  yousign

Léna Khoury, associé(e) mineure, représentée légalement par Ilham Kouddane et Vincent Khoury

Vincent Khoury

✓ Certifié par  yousign

Ilham Khoury

✓ Certifié par  yousign

Ilham Kouddane Ep Khoury, ancien Directeur Général

Ilham Khoury

✓ Certifié par  yousign

